

CONFORMITE REGLES DE SECURITE INCENDIE

- Escalier et balie accessibles pompiers (dimension balie : 180x90cm mini.)
- ✕ UP Nombre d'unités de passage des circulations : (x UP)
- ▼ Nombre d'unités de passage des sorties de secours : (xUP)
- Local à risques moyens CF1H - portes CF1/2h + FP
- Local à risques importants CF2H - portes CF1h + FP
- Espace d'Attente Sécurisé CF1H - portes CF1/2h + FP
- EF Désenfumage : évacuation des fumées
- AN Désenfumage : amène d'air
- P.I. : Potau incendie
- Espace non accessible au public

CONFORMITE DES REGLES D'ACCESSIBILITE PMR

- espace de retournement 150cm mini
- emplacement PMR
- Locaux aménagés PMR
- ① espace de manœuvre espace de manœuvre espace d'usage PMR (largeur de 1,20 x 2,20 passant de 1,20 x 1,70 de 0,80 x 1,30)
- ② Porte double et/ou porte, passage libre 0,80m mini avec vent à la hausse < 20cm entre l'intérieur et l'extérieur, comprennent les espaces de manœuvre de 1,70 ou 2,20 avant le seuil d'ouverture. L'extrémité de la poignée située à une distance sup. ou égale à 40cm de tout obstacles.
- ③ Porte simple intérieure, 0,90m de passage libre. L'extrémité de la poignée située à une distance sup. ou égale à 40cm de tout obstacles.
- ④ Porte double ou fermeté intérieure, passage libre 1,80m ou 1,40m
- ⑤ Espace de manœuvre et de retournement en fauteuil roulant Ø 1,50m et/ou espace d'usage ou de service 1,30x0,80.
- ⑥ Douches, sanitaires, ou vestiaires accessibles PMR: porte passage libre 0,90m, retournement Ø 1,50m + aire d'usage 1,30x0,80; barre de maintien, barre main d'angle à l'intérieur de wc.
- ⑦ Circulation intérieure largeur 1,40m mini (2 UP)
- ⑧ Banquet d'accueil accessible PMR comprennent une partie surbaissée, bord inférieur 0,72, bord supérieur 0,80, profil 0,30 permettant le passage des genoux sous le banquet d'accueil.
- ⑨ Escalier accessible PMR, hauteur des marches < 16cm, giron < 28cm comprennent 1 main courante pour les escaliers de 1UP, et une main courante de chaque côté pour les escaliers de 2UP.
- ⑩ Ascenseur PMR
- ⑪ Cheminement extérieur depuis l'espace public et les zones de stationnement réservées PMR, largeur > 140 cm, pente extérieure 2% maxi, éclairage public > 20 lux.

MAGNUM
architectes & urbanistes

Parking en élévation

Sécurité incendie

ERP4.a PLAN MASSE DES CONSTRUCTIONS

Référence	Date	Dessin	Echelle
A376	Avril 2024	REYSSET	1/200e

Maître d'ouvrage - SONADEV
Architecte - MAGNUM architectes et urbanistes
Entreprise générale - GCC
Bet Tech/Env/Stru/Fluides/VRD - NOVAM Ingénierie
Entreprise charpente Métallique - Atelier David

Paysagiste - FAAR
Bet Acoustique - LOG

Date	Ind.	Modifications

